

**P**

# LES GRAVIERS

*ouvert 7j/7 - 24h/24*



**Contact**  
**Parking des Gravieres**  
**06 84 54 13 65**

## TARIF HORAIRE

### DE 7H A 19H 1 HEURE 30 GRATUITE

1 heure 45	2,20 €
puis par tranche de 15 minutes	0,40 €
soit :	2,50 €
2 heures	3,80 €
3 heures	

Forfait journée de 7h à 19h : 8,80 €

### DE 19H A 24 H :

Par tranche de 15 minutes : 0,40 €  
Forfait soirée de 19h à 24h : 1,20 €

### DE 24H A 7H :

Par tranche de 15 minutes : 0,40 €  
Forfait nuit de 24h à 7h : 1,20 €

## ABONNEMENTS

### Abonnement de jour de 8h à 20h du lundi au vendredi inclus

*mensuel* ..... 19 €  
*annuel* ..... 228 €

### Abonnement de jour de 8h à 20h du lundi au dimanche inclus

*mensuel* ..... 26 €  
*annuel* ..... 312 €

### Abonnement de nuit de 18h à 9h

*mensuel* ..... 26 €  
*annuel* ..... 312 €

### Abonnement permanent du dimanche à 8h au vendredi à 20h

*mensuel* ..... 45 €  
*annuel* ..... 495 €

### Abonnement permanent 24h/24

*mensuel* ..... 53 €  
*annuel* ..... 583 €

**Abonnements délivrés sur place**

## CARTES À DÉCOMPTE HORAIRE

DUREE DE STATIONNEMENT	TARIF HORAIRE MOYEN	TARIF A PAYER
10 heures	1,30 €	13 €
20 heures	1,10 €	22 €
30 heures	0,90 €	27 €

Carte d'abonnement endommagée ou perdue	21 €
Ticket perdu	21 €
Caution pour la carte	21 €

# STATIONNEZ ! *pratique !*



Stationnement  
de surface

Parking  
souterrain



# 1700 places de stationnement dont 1600 gratuites

## PLAN DE STATIONNEMENT

### STATIONNEMENT DANS LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTÉ

- ▶ Stationnement réglementé par un disque bleu, du lundi au samedi, de 8h30 à 19h (sauf dimanche et jours fériés) :

Maxi 1H30 - 300 places  
Maxi 4H00 - 650 places  
Maxi 8H00 - 65 places

- ▶ Stationnement réglementé par une vignette stationnement résident uniquement pour les riverains habitant le périmètre concerné par la zone réglementée avec la possibilité de stationner jusqu'à 5 jours maximum sur une zone bleue de 4 heures.
- ▶ Sur des « arrêts minutes »  
50 places pour un stationnement de 20 minutes maximum.

### STATIONNEMENT EN DEHORS DU PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTÉ

- ▶ Stationnement longue durée : 550 places sur les parkings aux entrées de ville pour une durée de stationnement maximum de 7 jours (Parkings Octroi, Cimetière, Gare, MMPT, Longo).



CARTE

INTERACTIVE



### SERVICE DES PLACES

10 Quai Marc Seguin

Tél : 04 75 07 37 20

placier@tournon-sur-rhone.fr

### Permanences :

du lundi au vendredi

09h00-12h00 / 13h30-17h00



### VIGNETTE STATIONNEMENT RÉSIDENT

**Deux vignettes maximum peuvent être délivrées par foyer** sur présentation des justificatifs suivants : une pièce d'identité, la carte grise du véhicule, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, eau, gaz, bail de location).  
*Les vignettes sont valables durant l'année civile en cours.*

Frais d'inscription : 10 € annuel par année civile (coût vignette gratuit).  
Le règlement peut être effectué par carte bancaire, chèque ou en espèces.

Les formulaires sont à télécharger sur [tournon-sur-rhone.fr/stationnement](https://www.tournon-sur-rhone.fr/stationnement)  
Les vignettes sont à retirer auprès du Service des Places au poste de Police Municipale.